

Fiche espèce



Myotis bechsteinii

Murin de Bechstein

Bechsteinfledermaus
Vespertilio di Bechstein
Vespertil da Bechstein
Bechstein's bat

Caractéristiques

Envergure : 25-30 cm
Poids : 6-12 g
Âge maximal : 21 ans
Jeunes par années : 1

Statut

Protection : protégé selon la LPN
Liste Rouge : VU (vulnérable)
Priorité CH : 4 (modérée)
Autre : espèce cible forestière, espèce cible de forêt claire

Synergies : [Grand Murin](#), [Murin de Brandt](#), [Murin d'Alcathoe](#), [Barbastelle d'Europe](#), [Murin de Natterer](#), [Murin cryptique](#)



Jan Svetlik/flickr.com (CC BY-NC-ND 2.0)



Colonie de mise bas en nichoir

Utilisation de l'habitat

Gîtes

En été, il gîte principalement dans les cavités d'arbres, en particulier les cavités de pics dans les arbres de >50 cm de diamètre (mesure prise à hauteur de poitrine - DHP). On le trouve aussi dans des nichoirs. Les colonies de mise bas sont plutôt petites, quelques douzaines de femelles au maximum. Il change régulièrement de gîte au sein d'un réseau de 10-100 ha comprenant jusqu'à 50 cavités d'arbres rapprochées. Il hiberne principalement dans les grottes et les galeries.

Terrains de chasse

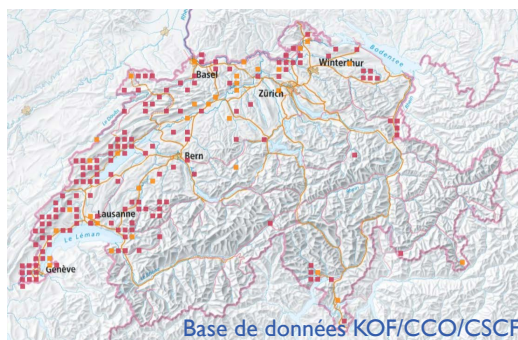
Il recherche sa nourriture exclusivement en forêt et dans les structures similaires (grands et vieux parcs, vergers hautes-tiges, etc.). Il a une préférence pour les forêts offrant un espace de vol suffisant (forêts intérieures ou peuplements de vieux bois, notamment des chênes, avec une concentration de bois >400 m³/ha). Les terrains de chasse sont généralement à quelques centaines de mètres seulement du gîte, mais dans de rares cas (environs du gîte non-optimaux) jusqu'à 8 km. Ordre de grandeur des territoires de chasse 10-100 ha.

Couloirs de vol

Cette espèce est rarement observée en dehors de la forêt. Les couloirs de vol sont donc d'une importance secondaire. En raison de son mode de vol fortement lié aux structures, la connectivité des différents habitats forestiers revêt toutefois une grande importance. Les distances entre les gîtes estivaux et hivernaux sont généralement restreintes à kilomètres.

Répartition

Les rares indices de présence indiquent une répartition lacunaire dans les régions de basse altitude de Suisse. Environ 300 indices à l'heure actuelle, dont seulement 3 douzaines de gîtes de mise bas. Ces derniers sont à mettre en parallèle avec de nombreuses preuves de sites de swarming pour l'espèce, ce qui rend l'interprétation difficile.



Base de données KOF/CCO/CSCF

Menaces

- Perte de gîtes due au prélèvement de vieux chênes et de hêtres, à une période de rotation trop courte, à un rajeunissement excessif, ainsi qu'à l'envahissement du vieux bois par la végétation en raison d'une augmentation de la lumière en raison de l'espace créé par la coupe des arbres.
- Perte d'habitat due à un rajeunissement excessif de la forêt (jeunes pousses denses, absence de vieux bois).
- Fragmentation de l'habitat par des infrastructures éclairées artificiellement (routes, voies ferrées) en forêt.
- Dépense d'énergie due aux dérangements causés par le tourisme spéléologique pendant l'hibernation.

Mesures

Des mesures de protection et de conservation sont nécessaires pour cette espèce qui en est dépendante. Il est conseillé de privilégier des mesures en forêt, tels que le monitoring des gîtes de mise bas, des gîtes hivernaux et des sites de swarming connus, l'élaboration de plans d'action cantonaux, le comblement des lacunes dans les connaissances et la promotion des forêts de chênes. L'implication des **Correspondants Régionaux (CR)** dans l'établissement de la pratique forestière est recommandée au niveau des cantons/arrondissements forestiers.

Gîtes

Protéger et promouvoir les arbres à cavités par une gestion forestière adaptée (au moins 10, de préférence 20, arbres à cavités par hectare de forêt). Préserver les vieux hêtres et chênes de >50 cm de DHP. Prévenir l'envahissement des arbres à cavités. Protéger les sites hivernaux en grottes connus en limitant leur accès.

Terrains de chasse

Protéger et promouvoir des forêts offrant suffisamment d'espace de vol libre, en particulier les forêts intérieures, d'une part en préservant les peuplements d'arbres appropriés, d'autre part en procédant à des interventions d'entretien ciblées (élimination du jeune bois, pâturage par à-coups après la repousse des feuilles, etc.) À moyen terme, orienter la sylviculture sur de plus grandes surfaces dans les zones cibles. Augmenter la durée de rotation en sylviculture et préservation des arbres les plus gros (DHP >50 cm).

Couloirs de vol

Éviter les routes, chemins et voies ferrées éclairés en forêt. Permettre un passage des infrastructures déjà existantes (arbres en surplomb, passerelles vertes ou passages souterrains). Pour la construction de passages d'infrastructures, un recours à un spécialiste de la protection des chauves-souris est obligatoire.



Chêne à préserver absolument en lisière de forêt



Habitat de chasse/gîte: forêt intérieure avec accès libre au sol

Littérature

Bohnenstengel et al. (2014). [Liste rouge chauves-souris, État 2011](#). Umwelt-Vollzug 1412.

Dietz et al. (2016). [Handbuch der Fledermäuse](#). Franckh-Kosmos, Stuttgart.

Dietz & Krannich (2019). [Die Bechsteinfledermaus Myotis bechsteinii – Eine Leitart für den Waldnaturschutz](#).

Krättli et al. (2012). [Konzept Artenförderung Fledermäuse 2013-2020](#). Schweizerische Koordinationsstelle für Fledermausschutz.

Lugon et al. (2017). [Conservation des chauves-souris dans le cadre de la planification de l'aménagement et de l'assainissement des infrastructures de transport](#).

Mitchell-Jones et al. (2007). [Protection et gestion des gîtes souterrains pour les Chiroptères](#). UNEP/EUROBATS, Bonn.

Le Centre de coordination suisse pour l'étude et la protection des chauves-souris est soutenu par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV)

Liens

fledermausschutz.ch

institutions.ville-geneve.ch/fr/cco/

bechsteinfledermaus.eu